

2012

Règlement pour le concours 2012 de vitesse de frappe sur clavier



10^e anniversaire de ce concours

Intersteno
Décembre 2011



Compétition internationale d'écriture au clavier par le biais d'Internet

En plus des championnats du monde organisés tous les deux ans pendant les congrès, Intersteno propose, chaque année, en avril/mai, un concours international de frappe sur clavier par le biais d'Internet. Le but est de stimuler l'utilisation adéquate du clavier en motivant les jeunes à concourir loyalement avec des jeunes du monde entier.

Article 1 – Type de concours et catégories d'âges

Ce concours consiste à dactylographier un texte de 10 minutes à l'aide d'un logiciel spécial disponible gratuitement en deux versions (Java et Zav). sur le site www.intersteno.org.

Il est destiné aux étudiants des écoles publiques, privées ou faisant partie d'une association ainsi qu'aux seniors qui s'inscrivent par l'intermédiaire du groupement national.

Les résultats sont classés en catégories d'âges, soit:

- enfants: jusqu'à 12 ans (nés en 2000 ou après),
- élèves: 13 à 16 ans (nés en 1999, 1998, 1997 ou 1996),
- juniors: 17 à 20 ans (nés en 1995, 1994, 1993 ou 1992),
- seniors: plus de 20 ans (nés en 1991 ou plus tôt).

Les épreuves sont réussies aux conditions suivantes:

Catégorie	Caract. min. /minute	Max. fautes
Enfants	150	1,00 %
Elèves	180	1,00 %
Juniors	200	1,00 %
Seniors	240	0,50 %

Article 2 - Déroulement du concours

Les écoles publiques et privées ainsi que les associations organisent les concours. Les groupements nationaux peuvent également organiser une épreuve pour des étudiants ou les seniors.

Les organisateurs désigneront un professeur ou tuteur pour le contrôle des concours. Pour les pays où il n'existe pas de groupement national, le Bureau peut accorder sa confiance à une organisation ou un professeur (tuteur).

Les organisateurs sont responsables du déroulement correct des épreuves. Les groupements nationaux Intersteno coordonnent et contrôlent et ont le droit de visiter les écoles ou les associations dans leur pays pendant le concours.

Les concurrents passeront leur épreuve dans les locaux désignés par les organisateurs, de préférence dans les salles de classe.

Article 3 – Concours et entraînements

Concours en langue maternelle: le concurrent écrit dans sa langue maternelle.

Concours polyglotte: le concurrent écrit dans 2 ou plusieurs des 16 langues disponibles en Java et en Zav. Un seul essai par langue est autorisé. Si plusieurs versions sont disponibles pour une même langue (par ex. Allemand et Allemand pour la Suisse), le concurrent ne peut utiliser qu'une seule version. De même, s'il a utilisé les deux logiciels Java et Zav pour la même langue, la seconde tentative sera effacée du classement. Par contre, il peut utiliser les deux programmes (Java ou Zav) pour autant qu'il le fasse dans des langues différentes.

Des exercices d'entraînement sont disponibles gratuitement dans les deux logiciels, sur www.intersteno.org.

Article 4 – Evaluation et classement

Pour chaque erreur, cinquante points de pénalités sont déduits du montant total de caractères tapés.

Le classement est mis à jour en temps réel pour les épreuves réalisées en Java; les résultats des tests utilisant le logiciel Zav sont ajoutés chaque soir.

Les résultats de tous les concurrents, y compris les essais non réussis, apparaîtront dans la **liste générale**. Deux listes seront éditées, soit une pour le concours en langue maternelle et une autre pour le concours polyglotte. Chaque liste sera également scindée en quatre catégories d'âges (voir art. 1).

Le palmarès du concours polyglotte indiquera les langues, les points obtenus pour chacune d'elles, ainsi que le total de ces points qui déterminera le rang obtenu. Si le concurrent n'a pas réussi l'une des langues tentées, que ce soit en raison de la précision ou de la vitesse, le nombre de points pour cette langue sera de 0.

Les **listes finales** afficheront uniquement le nom des concurrents qui ont réussi l'épreuve et acquitté leur droit de participation dans les délais. Le nom de l'école apparaîtra à côté du nom des étudiants et, pour les seniors, le nom du groupement national.

Article 5 – Médailles et diplômes

Tous les participants ayant réussi le concours recevront un certificat de l'Intersteno, document qui sera envoyé à l'école ou à l'association ou par l'intermédiaire du représentant du groupement national. Les trois premiers classés de chaque catégorie d'âges recevront une médaille.

Les professeurs ayant inscrit au moins trois élèves recevront également une attestation de participation.

Article 6 - Abus d'utilisation du programme

Intersteno est une communauté internationale de personnes motivées, qui concourent loyalement lors des compétitions. Intersteno utilise l'Internet pour cette épreuve afin que l'usage de l'Internet soit une expérience positive et enrichissante et que le concours soit accessible à tous de par le monde.

En s'inscrivant à cette épreuve, les étudiants, professionnels, professeurs et organisateurs sont tenus de respecter les politiques, règlements et lois qui régissent l'utilisation des ordinateurs et des réseaux dans leur contexte.

Tout essai d'utilisation détournée des procédures ou du fonctionnement du logiciel, toute tentative d'intrusion entraînera automatiquement la disqualification, et toute possibilité de participer à d'autres concours sera annulée.

Toute violation des lois pourra entraîner la restriction des privilèges et sera déférée devant les autorités compétentes dans l'application de ces lois.

Article 7 – Responsabilité

Le Bureau Intersteno est le responsable final quant à l'interprétation du présent règlement et prend les décisions nécessaires à une bonne gestion de l'épreuve.

Article 8 – Planning, droit de participation et paiements

Le programme (dates d'inscription, des épreuves et de paiement), le montant des droits à acquitter (pour les concours en langue maternelle et polyglotte) ainsi que les informations utiles pour effectuer le paiement, sont publiées sur www.intersteno.org.

Les montants peu élevés ne justifient souvent pas un transfert bancaire. Un contact direct avec le groupe national est judicieux. Vous en trouverez les coordonnées sur le site de l'Intersteno.